



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC



Juin
2018

Jeunesse et Entrepreneuriat vert en Afrique Francophone

Etat des lieux, enjeux et perspectives



Table des matières

I- La jeunesse en Afrique	5
I-1- Définitions	5
I-2- Niveau d'éducation	5
I-3- Employabilité	6
I-4- Programmes d'appui pour l'emploi des jeunes	7
I-5- Dynamique d'entrepreneuriat	8
II- L'entrepreneuriat vert en Afrique	12
II-1- Les enjeux de l'économie verte en Afrique	13
II-2- Les principales filières de l'économie verte en Afrique	14
II-2-1- Les filières dérivées du capital naturel	14
II-2-2- Les filières qualifiées de capital acquis	15
II-3- Etat de la recherche et développement de l'économie verte	18
II-4- Quid de l'entrepreneuriat vert en Afrique ?	20
II-5- Profil de l'entrepreneur vert jeune en Afrique	22
III- Analyse de l'écosystème de l'Entrepreneuriat vert des jeunes	27
III-1- Politiques nationales d'appui à l'entrepreneuriat vert des jeunes en Afrique	27
III-2- Programmes internationaux de promotion de l'entrepreneuriat vert	28
III-3- Les structures d'accompagnement de l'entrepreneuriat vert des jeunes	29
III-3-1- Les incubateurs	29
III-3-2- Networks, réseaux et plateformes	33
III-3-3- LabFab	36
III-4- Dispositifs de financement de l'entrepreneuriat vert des jeunes	36
IV-Résultats de l'analyse de l'entrepreneuriat vert des jeunes en Afrique	39
IV-1- Opportunités et contraintes	39
IV-2- Perspectives et recommandations pour la promotion de l'entrepreneuriat vert des jeunes en Afrique Francophone	41

L'économie verte est une opportunité pour les pays, notamment les pays d'Afrique Francophone, pour atteindre, en même temps, des objectifs de croissance économique et de développement durable, cela tout en contribuant à la lutte contre les effets du changement climatique. Il s'agit de la transition d'un modèle traditionnel de croissance économique vers un modèle alternatif respectueux de l'environnement. L'Afrique Francophone se doit aujourd'hui d'adopter un modèle qui prend en compte la croissance verte. L'entrepreneuriat vert est un atout pour l'Afrique Francophone pour l'accompagner dans sa transition économique, technologique et environnementale.



En outre, l'entrepreneuriat vert constitue une nouvelle dynamique économique en pleine évolution dans un contexte de prise de conscience des enjeux environnementaux planétaires.

L'entrepreneuriat vert est un choix d'engagement dans une économie verte : une nouvelle forme d'économie qui prend en considération les objectifs du développement durable. Il désigne, d'une part, les éco-activités et, d'autre part, l'ensemble des activités classiques réalisées avec des procédures moins polluantes tout en contribuant à une croissance verte. L'entrepreneuriat vert englobe les activités économiques, les technologies, produits et services moins polluants qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre et l'empreinte écologique, minimisent la pollution et économisent les ressources.

L'entrepreneuriat vert est en plein essor. Les jeunes entrepreneurs africains sont porteurs d'initiatives originales et intéressantes. Mais celles-ci restent peu connues et ne bénéficient pas souvent d'un accompagnement. Aujourd'hui les gouvernements sont conscients de la nécessité d'apporter un appui à ce secteur en agissant sur le cadre réglementaire, en valorisant le travail réalisé par ces entrepreneurs verts et en incitant les jeunes en général à adopter ce nouveau mode de croissance verte.

I- La jeunesse en Afrique

I-1- Définitions

A ce jour, l'Afrique ne représente que 16% de la population mondiale avec ses 1,2 milliard d'habitants. A l'horizon de 2050, 25% de la population mondiale sera africaine. Le nombre de jeunes passera de 240 millions¹ à 830 millions, faisant ainsi de l'Afrique, le continent avec la population la plus jeune.

Il n'existe pas de définition officielle de l'âge de la jeunesse, mais la plupart des travaux scientifiques, en particulier ceux de l'ONU et des organisations internationales, considèrent la jeunesse comme la période s'étalant entre 15 et 24 ans.

I-2- Niveau d'éducation

Le poids de la jeunesse en Afrique pose des défis importants pour l'accès à l'éducation.

Les pays d'Afrique francophone présentent une situation assez contrastée qui permet de faire ressortir les caractéristiques suivantes :

- Les taux de redoublement constatés trouvent leur source dans les mauvaises conditions d'enseignement qui sont un facteur de démotivation et d'abandon scolaire.
- La plupart des jeunes hors du système scolaire ont abandonné leurs études avant le cycle secondaire.
- Les indices de parité démontrent que la perspective d'un mariage précoce constitue pour les jeunes filles un obstacle majeur à la poursuite des études.
- Les écarts de niveau de vie entre le milieu rural et le milieu urbain sont également un facteur d'exclusion du système scolaire ; les jeunes dans le milieu rural étant plus prédisposés à travailler hors de l'école.
- Les conditions d'accessibilité et la qualité de l'enseignement scolaire influent sur la décision d'aller à l'école et/ou de poursuivre sa scolarité.

¹<https://www.populationpyramid.net/fr/afrique/2017/>

FAIT . PLUS LES ENFANTS GRANDISSENT , MOINS ILS SONT NOMBREUX À ÉTUDIER

1/3

Des jeunes 15 à 24 n'ont pas achevé leur scolarité primaire en Afrique sub, soit 56 millions.

32.5
13 %

32.5 millions d'enfants ne sont pas scolarisés.

2/3

Seuls 2 enfants sur 3 achèvent le second cycle de secondaire.

1/3

Des enfants de 5 à 14 ans travaillent : Conséquences de la non scolarisation.

Source: UNESCO

I-3- Employabilité

Avec près de 240 millions de jeunes, l'Afrique compte le plus de jeunes au monde. Les jeunes représentent plus de 60% de l'ensemble des chômeurs africains (Banque Mondiale). Dans la plupart des pays d'Afrique, le taux de chômage des jeunes est deux fois plus important que celui des adultes (BAD). Avec une population de jeunes qui devrait plus que tripler d'ici 2050 (chiffre prévisionnel de 830 millions) le continent africain risque d'abriter le plus grand nombre de chômeurs au monde.

Le chômage des jeunes Africains est structurellement, géographiquement et socialement complexe. Les statistiques du chômage en Afrique ne tiennent pas compte des emplois précaires, du sous-emploi ou bien encore des personnes qui sont actives dans le secteur informel.



Quelques faits sur l'emploi des jeunes en Afrique

7 jeunes travailleurs sur 10 sont des travailleurs indépendants.

Plus de 70 % des jeunes travailleurs sont sous-employés (OIT 2016)

Les jeunes ayant une formation supérieure sont deux fois plus susceptibles d'être sans emploi que ceux qui ont reçu une éducation de base.

En 2015, 12 millions de jeunes sont entrés sur le marché du travail africain, pour seulement 3,1 millions d'emplois créés : les jeunes se retrouvent par millions sans perspective d'activité économique (BAD).

Des dizaines de millions de jeunes travaillent dans le secteur de l'agriculture.

Le secteur des industries extractives est peu pourvoyeur d'emplois.

I-4- Programmes d'appui pour l'emploi des jeunes

Accord, stratégie ou programme

Organisme

Contenu

La Déclaration
d'Ouagadougou (2004)

Union Africaine (UA)

Définition du cadre régional pour la promotion de l'emploi dans les pays membres de l'UA, avec un accent sur les jeunes et les femmes.

La Déclaration de Malabo
(2011)

Union Africaine (UA)

Engagement des pays membres de l'UA à réduire le chômage des jeunes et des femmes

La Charte africaine de la jeunesse (2006)

Nations Unis

La politique se concentre sur la participation de la jeunesse de l'UA dans la société et en politique, le rôle de la jeunesse dans le développement, l'engagement des jeunes en matière d'éducation, d'emploi, d'éradication de la pauvreté, d'environnement, de paix et de sécurité.

Stratégie pour l'emploi des jeunes en Afrique (2016)

BAD

S'attaquer au problème du chômage des jeunes en ciblant particulièrement la croissance inclusive et la croissance verte en tant que facteurs déterminants de la croissance économique transformative et durable en Afrique. Créer 25 millions d'emplois d'ici 2025.

I-5- Dynamique d'entrepreneuriat

La dynamique d'entrepreneuriat est déterminée par un ensemble de facteurs



Facteurs personnels :

- .Aspirations
- .Compétences
- .Attitudes



Facteurs de l'écosystème :

- .Infrastructure
- .Structure du marché
- .Système d'éducation
- .Gouvernement
- .Secteur privé
- .Secteur financier
- .R&D



Source : Global Entrepreneurship Monitor

Le Global Entrepreneurship Monitor (GEM), à travers différents rapports définit les typologies d'entrepreneurs en Afrique :

- entrepreneurs motivés par la nécessité et entrepreneurs innovateurs/motivés par des opportunités ;
- entrepreneurs destructeurs/non productifs ;
- entrepreneuriat social et entrepreneuriat corporate.

La dynamique entrepreneuriale des jeunes africains en faits et en chiffres²

Activité entrepreneuriale : une accélération de la dynamique entrepreneuriale motivée par la recherche d'opportunité : 72% des jeunes sont attirés par l'entrepreneuriat (OECD).

Attitudes et intentions entrepreneuriales : des intentions entrepreneuriales significatives associées à la peur de l'échec : en moyenne, 24% des jeunes africains déclarent que la peur de l'échec est un obstacle à la création d'entreprise.

L'Afrique est la région où sont enregistrées les attitudes les plus positives à l'égard de l'entrepreneuriat : les trois quarts de la population en âge de travailler estiment que l'entrepreneuriat est un bon choix de carrière.

L'Afrique subsaharienne concentre la plus forte proportion (60%) de créateurs d'entreprise potentiels parmi les 18-35 ans.

Les principaux obstacles à l'entrepreneuriat des jeunes sont le financement (coûts de démarrage, dépôt d'un capital minimum obligatoire) et les procédures administratives

La culture entrepreneuriale en Afrique Francophone est moins forte que dans les pays d'Afrique anglo-saxonne.

²- www.jeuneafrique.com: « Focus : l'entrepreneuriat, l'arme antichômage pour les jeunes Africains? » (2016)

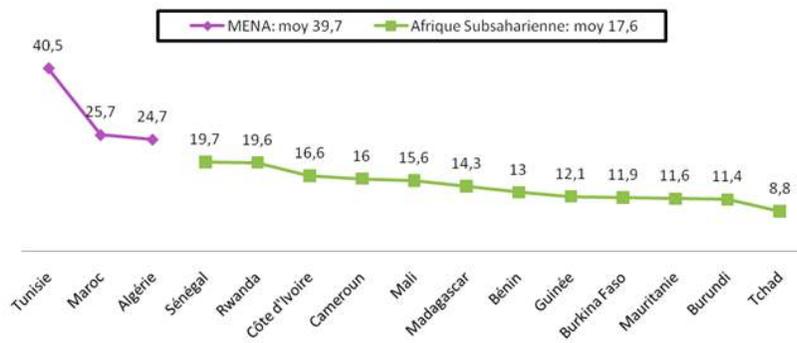
- www.oecd-development-matters.org « Small Business Acts : Catalyseurs de l'entrepreneuriat africain » (2017)

- « PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES EN AFRIQUE : ENTREPRENEURIAT ET INDUSTRIALISATION » BAD, OCDE, PNUD 2017 administratives.

Le Global Entrepreneurship Index (GEI), un classement qui comprend 137 pays du monde, mesure la propension à l'entrepreneuriat. L'analyse du GEI se base sur les critères suivants : perception de l'entrepreneuriat dans la société, niveau de risque, qualité de l'éducation, compétences en matière de start-up, diffusion d'Internet, niveau de corruption, liberté d'initiative économique, qualité du marché des capitaux. D'après le GEI 2017, le premier pays africain du classement est la **Tunisie**, qui occupe la 42e place au classement général, suivie du **Botswana** et de l'Afrique du Sud. Parmi les 10 meilleurs, on trouve de nombreux pays d'Afrique du Nord : le **Maroc** (5e en Afrique, 70e au classement général), l'Algérie (6e-73e). On retrouve également d'autres pays d'Afrique, notamment francophones avec les classements suivants : le **Sénégal** (13e en Afrique, 102e au classement général), le Rwanda (14e-104e), la **Côte d'Ivoire** (18e-112e), le **Cameroun** (20e-116e), le Mali (22e-119e), le **Madagascar** (25e-124e), le Bénin (28e-127e), la **Guinée**, le **Burkina Faso** et la **Mauritanie** se retrouvent respectivement en 30e, 31e et 32e position en Afrique. Le **Burundi** et le **Tchad** arrivent en dernier du classement africain sur la base de 36 pays.

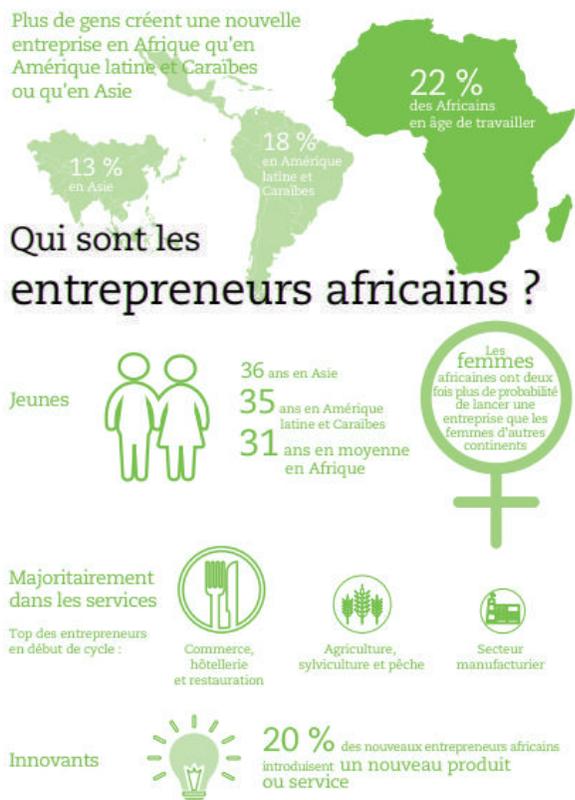
Bien que certaines positions semblent intéressantes à l'échelle africaine, les pays africains sont globalement mal placés. Le Global Entrepreneurship Index GEI 2017 a mis en avant une hétérogénéité considérable et des différences entre le Nord et le Sud, et entre l'Est et l'Ouest. Les scores du GEI révèlent en somme les inégalités de développement et ils attestent des performances de l'Afrique du nord. Le graphique suivant renseigne sur les scores de certains pays d'Afrique du nord et d'Afrique subsaharienne en comparaison avec les moyennes régionales.

Scores du GEI 2017 en Afrique Francophone



Bien que le niveau de perception d'opportunité soit proche du niveau mondial faisant écho aux récents taux de croissance économiques et que d'autres critères comme le réseautage et le soutien culturel soient encourageants, des efforts sont à fournir en termes d'éducation et de compétences entrepreneuriales (**Startup Skills**) et d'innovation (**Product Innovation**).

Dans l'ensemble, l'esprit d'entreprise en Afrique est freiné par des facteurs institutionnels. De toutes les régions analysées, le score moyen de l'Afrique subsaharienne pour les facteurs institutionnels est le plus bas, à 0,31 (GEI 2017). Ainsi, pour mieux exploiter son potentiel entrepreneurial, les pays d'Afrique subsaharienne doivent améliorer leurs conditions institutionnelles pour l'entrepreneuriat.



Source : perspectives économiques en Afrique , BAFD, OCDE, PNUD 2017

II- L'entrepreneuriat vert en Afrique

La croissance verte signifie « **promouvoir la croissance économique** et le **développement** tout en veillant à ce que les actifs naturels continuent de fournir les ressources et services environnementaux dont dépend notre bien-être ». (OCDE 2011)

La croissance verte est « la promotion et la maximalisation des opportunités qu'offre la croissance économique **à travers le renforcement de la résilience, la gestion rationnelle et durable des actifs naturels**, y compris l'accroissement de la productivité agricole, **et la promotion des infrastructures durables.** » (BAD 2011)

Il s'agit d'une croissance économique qui est compatible avec **la réduction des émissions de gaz à effet de serre**, des gains d'efficacité dans l'utilisation des ressources naturelles et **la protection des écosystèmes** (OCDE 2011, Banque Mondiale 2012).

L'économie verte est « une économie qui se traduit par l'amélioration de l'équité et du bien-être social de l'homme, tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et les pénuries écologiques ». (PNUE 2011).

Au niveau opérationnel, la croissance des revenus et la création d'emplois dans l'économie verte sont favorisées par des investissements qui visent à :

- Réduire les émissions de carbone et la pollution ;
- Améliorer l'efficacité énergétique et utiliser au mieux les ressources ;
- Empêcher la perte de biodiversité et des services environnementaux ;
- Favoriser la création d'emplois et l'inclusion sociale.



II-1- Les enjeux de l'économie verte en Afrique

L'économie verte s'inscrit dans la logique des réflexions en cours sur les modèles « d'économies durables » qui conjuguent à la fois croissance, développement sociétal et protection des ressources naturelles. Dans cette perspective, l'économie verte a été définie comme une nouvelle approche permettant de revisiter les modèles économiques traditionnels de croissance. Elle est affichée de plus en plus comme une solution pertinente pour mobiliser le secteur privé en vue d'atteindre les objectifs du développement durable. Alors que l'Afrique se trouve à la croisée des défis et qu'il dispose d'un grand potentiel, il est intéressant de s'interroger sur l'opportunité que représente l'économie verte pour le continent.

L'Afrique se trouve au cœur des défis -qu'il s'agisse des conséquences des changements climatiques, des enjeux énergétiques, environnementaux, économiques ou sociaux- tant en milieu rural qu'en milieu urbain. De nombreux pays d'Afrique sont déjà confrontés à d'importants défis (pauvreté, insécurité alimentaire, présence de maladies, conflits chroniques, inégalités, accès à l'énergie...) qui sont démultipliés en raison des effets du changement climatique et de la dégradation des ressources naturelles. L'économie verte devrait faire partie des stratégies mises en œuvre afin d'assurer une croissance qui intègre la préservation et la valorisation du capital naturel et humain.

De façon plus globale, les tendances macro-économiques de l'Afrique Francophone sont en faveur de la croissance verte. Au cours des cinq dernières années, le taux de croissance économique moyen a été de 5,4 %³ Cela s'explique en partie par l'amélioration du climat des affaires et les avancées en matière de bonne gouvernance.

De plus, la richesse de l'Afrique est dans la valorisation de son capital écologique. La promotion de la croissance verte sur le continent implique ainsi de répondre aux défis du développement en veillant à ne pas appauvrir le capital naturel de l'Afrique malgré les risques liés au changement climatique, ainsi qu'à d'autres risques environnementaux, sociaux et économiques.

³ <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/cercle-165914-lafrique-subсахarienne-francophone-demeure-championne-de-la-croissance-africaine-2063806.php>

Les opportunités pour l'entrepreneuriat sont multiples et ils concernent les principaux secteurs d'activité : agriculture, énergie, industrie, tourisme, transport, bâtiment, urbanisme. Dans cette optique, la transition vers une agriculture verte paraît indispensable pour assurer un avenir durable. La question énergétique constitue un des principaux défis pour le continent. L'efficacité énergétique dans le bâtiment, l'optimisation des transports en commun, le déploiement des énergies renouvelables –qui présentent un potentiel de développement considérable sur le continent africain- l'amélioration des procédés industriels... sont autant de leviers d'actions qui offrent des perspectives pour une économie verte et socialement inclusive.

II-2- Les principales filières de l'économie verte en Afrique

En 2011, le PNUE 2011 a proposé une répartition des filières de l'entrepreneuriat vert en deux catégories. D'une part, les filières dérivées du capital naturel, à savoir l'agriculture, l'eau, les forêts et la pêche. Ces filières ont une incidence importante sur l'économie verte. En effet, elles constituent la base de la production primaire et les revenus des populations défavorisées en zone rurale dépendent directement d'eux.

Le deuxième groupement concerne les filières qui peuvent être qualifiées de « capital construit », traditionnellement considérées comme les secteurs bruns de l'économie. Elles sont sources de valeur ajoutée et constituent un réel enjeu pour l'environnement et la société. Il s'agit notamment des filières du bâtiment, du tourisme, des transports, des énergies renouvelables, des déchets et des technologies vertes.

II-2-1- Les filières dérivées du capital naturel

a- Agriculture biologique et durable

L'agroécologie est une approche écosystémique du développement agricole s'inspirant des techniques traditionnelles des paysans pour en tirer des connaissances scientifiques modernes. L'agriculture biologique, l'agriculture de conservation, l'agroforesterie, la lutte biologique, les cultures associées et la gestion mixte culture-élevage s'inspirent tous d'un ou de plusieurs principes de l'agroécologie tel que décrit dans la figure qui suit :



Figure : Les principes de l'agro-écologie

b- Forêts

Les forêts sont la base de l'économie verte, soutenant un large éventail de secteurs et de revenus. Les forêts subviennent aux besoins de plus de 50 % des espèces terrestres, elles régulent le climat planétaire par le stockage du carbone et protègent les bassins versants. Les produits des industries forestières sont précieux, notamment parce qu'ils sont renouvelables, recyclables et biodégradables. Le secteur forestier peut être considéré de diverses manières: de la simple gestion des forêts et production primaire à la chaîne entière d'approvisionnement des produits forestiers et à la fourniture de services environnementaux.

II-2-2- Les filières qualifiées de capital acquis

a- Tourisme éco-responsable

Deux notions sont à distinguer : le tourisme durable et l'éco-tourisme.

Tourisme durable

Le tourisme durable consiste à appliquer les principes du développement durable à toutes les formes de tourisme. Il s'agit donc de veiller aux équilibres socioculturels et écologiques tout en favorisant bien sûr le développement économique des destinations et des entreprises touristiques.

Les aspects du développement durable (social, économie et environnement) se déclinent de la façon suivante pour le tourisme :

- assurer une activité économique viable sur le long terme qui offre à toutes les parties prenantes des avantages économiques bien répartis, notamment par des emplois stables et l'amélioration des conditions de vie des communautés d'accueil, en contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté.
- Respecter l'authenticité culturelle des communautés d'accueil et conserver leurs valeurs traditionnelles et contribuer ainsi à la tolérance entre les peuples.

Eco-tourisme

L'écotourisme est, selon la définition officielle donnée par la Société Internationale de l'Écotourisme en 1992, « une forme de voyage responsable dans les espaces naturels qui contribue à la protection de l'environnement et au bien-être des populations locales ».

l'écotourisme se pratique dans la nature, en petits groupes au sein de petites structures, alors que le tourisme durable est une notion plus large qui concerne également les hôtels en ville par exemple.

L'écotourisme se distingue également du tourisme de nature par son côté militant : la responsabilité vis-à-vis de l'environnement naturel et culturel et la volonté de contribuer à l'économie locale. La motivation de l'écotourisme est principalement d'observer et de comprendre la nature et les cultures traditionnelles qu'il rencontre lors de son périple.

- Préserver les ressources naturelles et veiller à réduire les impacts de l'activité touristique sur l'environnement.

Lorsqu'il est bien géré, 'écotourisme favorise la protection des zones naturelles en procurant des avantages économiques aux communautés d'accueil et aux organismes qui veillent à la protection des zones naturelles et en faisant prendre conscience aux habitants du pays comme aux touristes de la nécessité de préserver le capital naturel et culturel.

b- Mobilité durable

Les thèmes liés aux transports verts et la mobilité durable sont :

- les infrastructures telles que des voies pour les bus et les trains, les trottoirs et les pistes cyclables ainsi que les installations Parcs-o-bus ;
- les véhicules et modes de transport plus verts (y compris les bicyclettes, les véhicules de transports en commun et les véhicules à faibles émissions) ;
- les carburants plus propres ;
- les technologies pour adopter le transport vert, par exemple des systèmes GPS, des systèmes de transports intelligents, la logistique verte, etc.

c- Energies renouvelables

Les énergies renouvelables peuvent apporter une contribution majeure au double défi qui consiste à répondre à une demande mondiale croissante pour les services énergétiques, tout en réduisant les impacts négatifs associés à la production et à la consommation d'énergie. Et cela en améliorant la sécurité et en luttant contre la précarité énergétique.

Les énergies renouvelables sont des énergies “flux” par opposition aux énergies “stock”, elles-mêmes constituées de gisements limités de combustibles fossiles : pétrole, charbon, gaz, uranium. On distingue les sources suivantes ainsi les formes sous lesquelles on peut les utiliser:

- **le solaire photovoltaïque** : électricité
- **le solaire thermique** : chauffage, eau chaude, électricité
- **l'éolien** : force mécanique, électricité
- **l'hydraulique** : force mécanique, électricité
- **la biomasse** : biocarburants pour les transports, biogaz, chauffage, électricité
- **la géothermie** : chauffage, climatisation et électricité



d- Valorisation des déchets

La croissance du marché des déchets, la raréfaction des ressources et la disponibilité de nouvelles technologies offrent des possibilités du verdissement du secteur des déchets. Plusieurs pistes dans le secteur des déchets s'offrent aujourd'hui :

- Augmentation du recyclage des déchets solides et industriels.
- Recyclage des déchets organiques (production de compost ou d'énergie).
- Recyclage des déchets électriques et électroniques qui contiennent des substances complexes et dangereuses.

II-3- Etat de la recherche et développement de l'économie verte

La recherche/développement (R&D) est nécessaire pour assurer la transition écologique et la promotion de l'économie verte en Afrique. L'investissement dans la R&D vise à favoriser le progrès scientifique, développer l'éco-conception), faire des choix de modes de production propres, mettre en place une économie circulaire et maintenir la croissance économique et la compétitivité des entreprises.

Toutefois, l'Afrique connaît un grand retard dans ce domaine par rapport au reste du monde. Selon le Rapport de l'UNESCO sur la Science 2010, seulement 0,3% du PIB est consacré à la R&D , c'est-à-dire sept fois moins qu'un pays industrialisé qui y consacre en moyenne 3% de son PIB. Le continent africain n'a enregistré que 0,6% des demandes mondiales de brevets, contre 51% en Asie. Il ne consacre que 0,4% des dépenses intérieures brutes à la recherche et développement contre 1,6% pour l'Asie. Si les innovations se multiplient, la valeur de celles-ci, leur qualité, leur pertinence et leur impact seront sous-valorisées en raison de l'insuffisance des investissements dans la production et la commercialisation du savoir. La situation est d'autant plus délicate qu'il y a un manque de scientifiques et d'ingénieurs hautement qualifiés du fait de la fuite des cerveaux.

Le rapport de l'UNESCO « La science, vers 2030 : Etat des lieux en 2015 » a formulé les conclusions suivantes :

- L'évolution est lente : bien que la part de l'Afrique subsaharienne dans la population mondiale ait gagné un point de pourcentage entre 2007 et 2013, son PIB n'a augmenté que de 0,3 % et sa dépense brute en R&D (DIRD) n'a progressé que de 0,1 %.
- L'Afrique de l'Ouest dans son ensemble n'a pas progressé aussi rapidement que le reste du continent en ce qui concerne le nombre de publications scientifiques. Toutefois, plusieurs initiatives devraient favoriser la coopération, la mobilité et la production des scientifiques. Notamment mise en place récente de réseaux de centres d'excellence dans cette sous-région par le biais de projets en coopération avec la Banque mondiale et l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ; et le Réseau Africain d'Expertise en Biosécurité (ABNE).
- Le financement extérieur de la R&D est capital dans plusieurs pays d'Afrique, notamment dans ceux dont le ratio DIRD/PIB est bien supérieur à celui d'autres pays en développement.
- Il existe aussi des initiatives de R&D dans le secteur manufacturier qui tentent de dépasser le stade du développement expérimental.
- En Afrique du nord, la situation de la R&D est meilleure que pour d'autres pays



Plusieurs pôles ont commencé à intégrer les questions liées à l'environnement et à l'économie verte dans la recherche en Afrique Francophone, en particulier :

- L'Institut français de Recherche et Développement en tant qu'acteur de la recherche pour le développement durable ;
- Le programme PARRAF qui couvre plusieurs thématiques scientifiques comme l'agronomie et la sécurité alimentaire ; l'urbanisation et la gestion des territoires ; les maladies de civilisation et les politiques de santé publique ; l'environnement et le changement climatique ;
- Les universités et les instituts supérieurs.

II-4- Quid de l'entrepreneuriat vert en Afrique ?

Le bilan économique du continent est contrasté. D'un côté, les taux de croissance sont relativement élevés ; d'un autre côté, le chômage et la pauvreté persistent. Aujourd'hui, et plus que jamais, la croissance verte peut être une réponse aux difficultés que transverse l'Afrique.

L'entrepreneuriat vert des jeunes est un concept en pleine évolution depuis les années 1990. Plusieurs termes qualifient ce concept et en illustrent la complexité, en particulier : éco-entrepreneuriat, entrepreneuriat durable, entrepreneuriat environnemental, écopreneuriat, entrepreneuriat écologique.

En reprenant les deux termes qui le composent, l'entrepreneuriat vert peut être défini comme étant une initiative d'un individu ou d'un groupement d'individus qui assument un risque économique ou qui investissent des ressources, saisissant une opportunité procurée par le marché tout en prenant en compte des motivations environnementales. On parle également d'emplois et métiers verts.



Un métier vert est un métier dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement⁴

⁴D'après l'observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte en France

Plusieurs secteurs de l'économie sont des pourvoyeurs de « métiers verts », notamment :

- **L'agriculture et la pêche** : qui sont une source de métiers verts, en agriculture, en agro-industrie et en agroforesterie et qui permettent de répondre aux enjeux de la sécurité alimentaire.
- **L'eau et l'assainissement** : la bonne gestion des ressources en eau et l'assainissement sont des défis majeurs à relever, l'Afrique étant le deuxième continent le plus sec où seulement 65 % des habitants ont accès à une source d'eau potable améliorée.
- **La gestion des déchets** : le potentiel de ce secteur réside dans la collecte, le transport, le traitement et le recyclage des déchets.
- **Les transports** : des métiers liés au développement de modes de transport à faibles émissions de carbone.
- **Le bâtiment** : l'éco-construction.
- **L'énergie** : notamment le développement des énergies renouvelables qui constituent un potentiel de développement pour le continent africain, notamment en ayant recours à la biomasse, au charbon vert et aux agro-combustibles.

La création d'emplois verts compensera la suppression de certains emplois en raison de l'interdiction de la production de certains biens. Investir 2 % du PIB mondial dans le verdissement des dix principaux secteurs économiques pourrait assurer, à l'horizon 2050, une croissance économique élevée. Cela en créant des emplois, en réduisant la pauvreté et en limitant les risques écologiques et les pénuries liées aux effets du changement climatique (comme une plus grande pénurie d'eau ou bien la perte de services écosystémiques).

Aussi, au-delà de la finalité environnementale, l'entrepreneur vert considère la finalité sociétale au cœur de son activité. Il s'agit d'un modèle de croissance économique qui prend en compte les domaines écologique et social : l'entrepreneur social/vert participe au développement local en créant des emplois.

Les exemples d'initiatives vertes et d'entreprises vertes montrent que les entrepreneurs verts se distinguent par deux critères : **la défense d'un intérêt général et un réel impact local**. L'entrepreneuriat vert en Afrique requiert un engagement et la promotion des produits verts est au cœur du métier de l'entrepreneur.

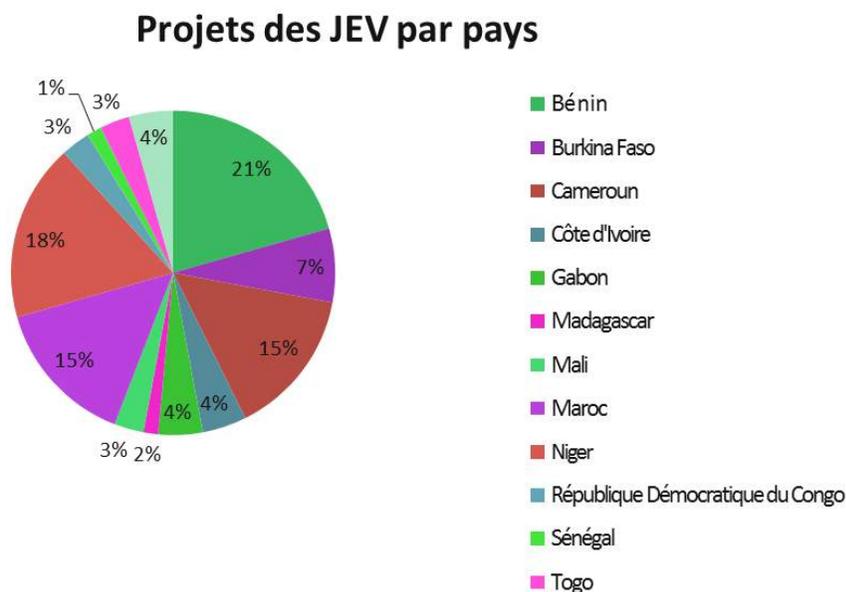
L'entrepreneuriat vert en Afrique permet de favoriser les circuits courts de commercialisation et des modes de production plus intégrés. Le travail de l'entrepreneur vert valorise les savoir-faire et les produits locaux. L'impact local est réel, il s'agit de promouvoir le développement local et de créer des emplois durables.

En Afrique du nord, trois secteurs sont propices à l'entrepreneuriat vert : la dépollution / gestion des déchets, la maîtrise de l'énergie et l'agriculture biologique.

II-5- Profil de l'entrepreneur vert jeune en Afrique

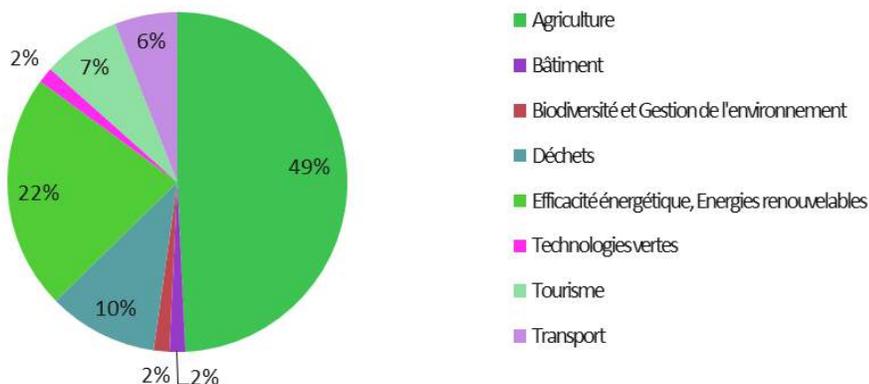
Suite à l'enquête réalisée en 2017 auprès de jeunes entrepreneurs d'une vingtaine de pays africains, 68 retours de questionnaires ont été analysés représentant treize pays et permettant de dresser un profil de l'entrepreneur vert jeune en Afrique.

a- Répartition des jeunes entrepreneurs verts par pays et par filières



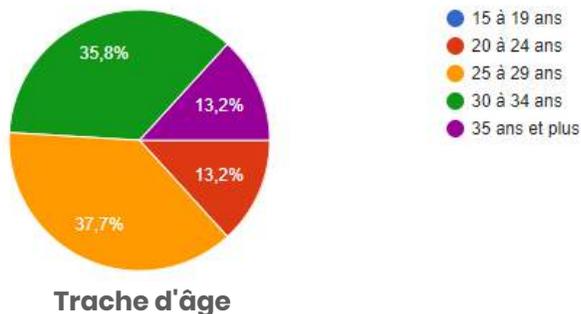
Les principales filières qui ressortent de l'analyse sont l'agriculture, le bâtiment, la biodiversité et la gestion de l'environnement, les déchets, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les technologies vertes, le tourisme et les transports.

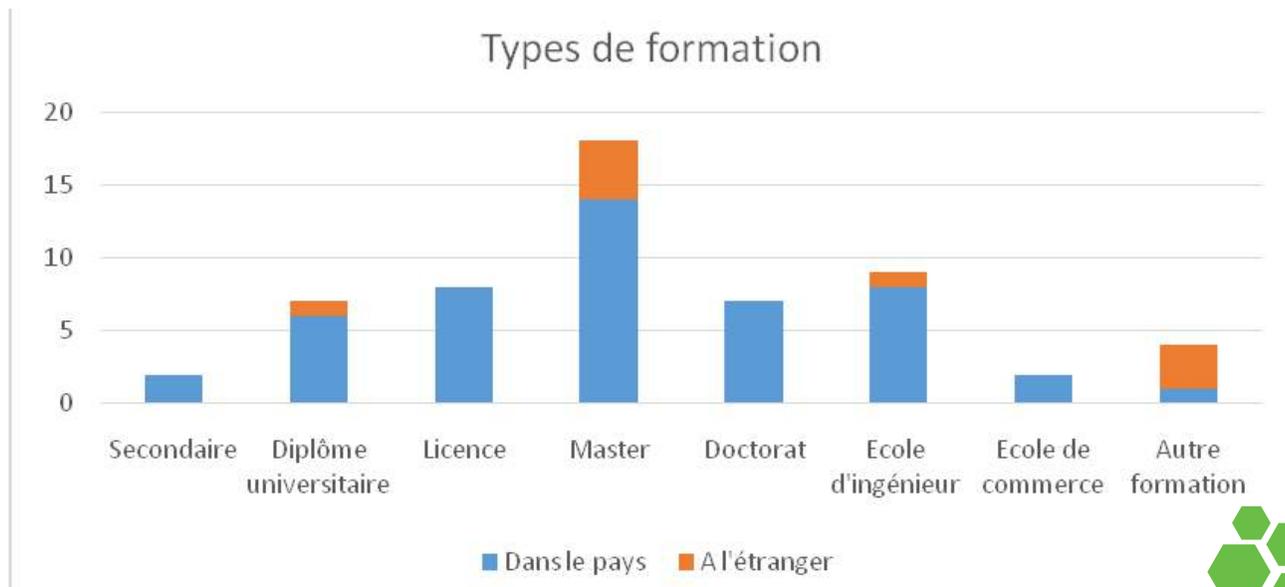
Projets des JEV par filière



b- Principales caractéristiques du jeune entrepreneur vert

- les entrepreneurs verts se distinguent par deux critères : la volonté de créer un réel impact social et d'avoir un impact positif sur l'environnement ;
- les entrepreneurs verts ont au préalable effectué des études, acquis des compétences qu'ils souhaitent partager et mettre à profit pour servir l'environnement dans lequel ils évoluent ;
- l'entrepreneur vert valorise les savoir-faire et les produits locaux ;
- les entrepreneurs verts ont un impact local réel qui se traduit notamment par la création d'emplois durables;
- la principale barrière au développement des entreprises vertes est le financement.
- L'appui des parties prenantes en Afrique Francophone (notamment les acteurs publics) reste assez limité et freine l'expansion de l'entrepreneuriat vert des jeunes.

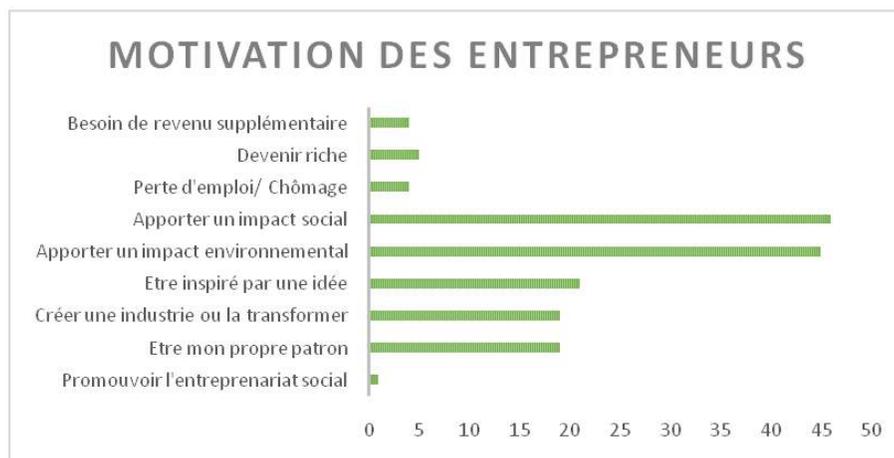




Expérience antérieure à l'activité d'entrepreneuriat:

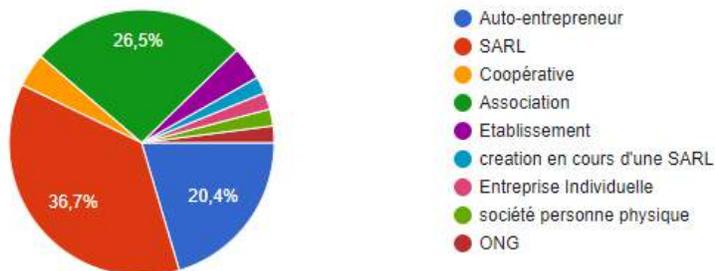
La majorité des entrepreneurs verts ont eu au préalable une expérience professionnelle, dans des domaines divers : communication, enseignement, environnement, agriculture, grande distribution, marketing, tourisme, secteur associatif.

Certains jeunes entrepreneurs africains se lancent juste après leur diplôme ou même lors de leur cursus universitaire

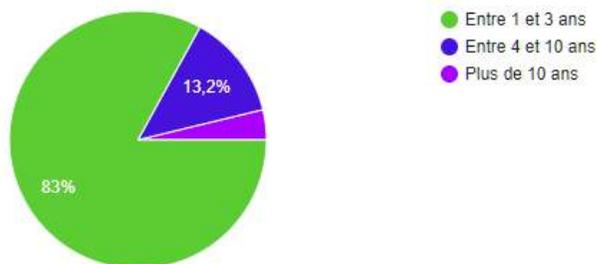


c- Caractéristiques des structures des jeunes entrepreneurs verts

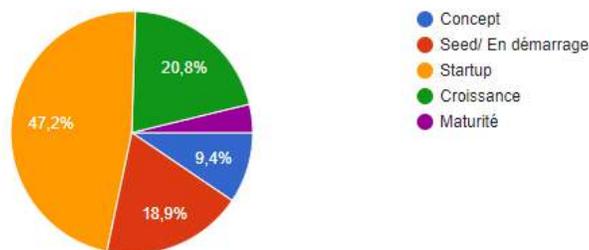
La majorité des entreprises vertes sont des startups âgées de moins de trois ans. La forme juridique la plus adoptée par les entrepreneurs verts est la SARL, société à responsabilité limitée où la responsabilité des associés est limitée à leurs apports.



Statut de la société



Age de la Société

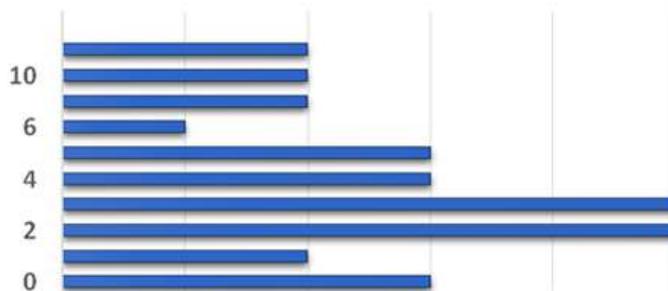


Stade de l'entreprise verte

d- Spécificités de l'activité entrepreneuriale

- Dans 66% des cas seulement, l'activité entrepreneuriale permet de subvenir aux besoins des entrepreneurs.
- 73,6% des entrepreneurs déclarent avoir déposé un brevet, une marque ou des droits d'auteurs.
- La clientèle des entrepreneurs verts est diversifiée : les 2/3 des entrepreneurs ont des clients à l'étranger.

Nombre de salariés employés



e- Difficultés rencontrées lors de l'expérience entrepreneuriale

Les plus grandes barrières pour la création et le développement d'un projet d'entrepreneuriat vert :

- Bénéficier de renforcement de capacités et d'expertise externe.
- Acquérir de nouveaux clients.
- Réaliser une étude de marché dans le secteur visé en relation avec le green business.

Les plus importantes barrières pour le développement des ressources humaines dans le domaine de l'entrepreneuriat vert :

- Offrir des salaires compétitifs.
- Trouver/attirer des talents (développeur, ingénieur par exemple).
- Respecter l'environnement du travail et une éthique professionnelle.

Les plus importantes barrières à l'accès au financement :

- Difficulté d'accès à des subventions.
- Difficulté d'accès à des prêts.
- Difficulté d'accès aux investisseurs privés.

Seulement 41,5% des répondants ont bénéficié d'une aide de la part d'acteurs (nationaux, internationaux, institutionnels, financiers) dans le cadre de leur « green business ».

Les plus importantes barrières liées aux facteurs socio-culturels :

- Manque de connaissance des bénéfices de l'économie verte.
- Perception sociale de l'entrepreneuriat.
- Acceptation de l'échec.

Les plus importantes barrières concernant les politiques publiques :

- Absence/manque de soutien gouvernemental aux activités entrepreneuriales.
- Absence/manque de communication avec les acteurs gouvernementaux.
- Procédures légales lourdes et coûts liés à l'administration de sociétés élevés.

III- Analyse de l'écosystème de l'Entrepreneuriat vert des jeunes

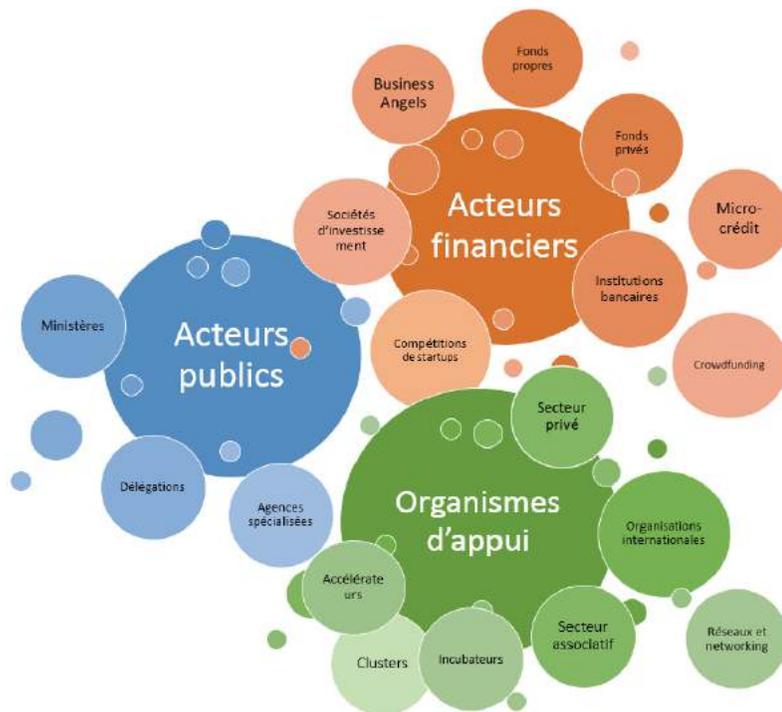


Schéma des parties prenantes de l'écosystème de l'entrepreneuriat vert

III-1- Politiques nationales d'appui à l'entrepreneuriat vert des jeunes en Afrique

A l'heure actuelle, on distingue deux types de stratégies de promotion suivies par les Etats. D'une part, certains pays adoptent des stratégies et des plans ou programmes nationaux de développement de l'entrepreneuriat de façon générale, en vue de réduire le chômage des jeunes, dont les taux restent élevés. D'autre part, d'autres pays ont mis l'accent sur des politiques d'encouragement à l'économie verte et d'incitation à l'entrepreneuriat vert. Aujourd'hui, la principale forme d'incitation à l'entrepreneuriat vert prend la forme de réformes du cadre juridique, institutionnel et financier pour encourager la création d'entreprises vertes. Par ailleurs, au vu de la prise de conscience mondiale des enjeux écologiques, les organismes internationaux apportent leur soutien aux pays d'Afrique à travers différents programmes d'appui à la transition vers une économie verte.

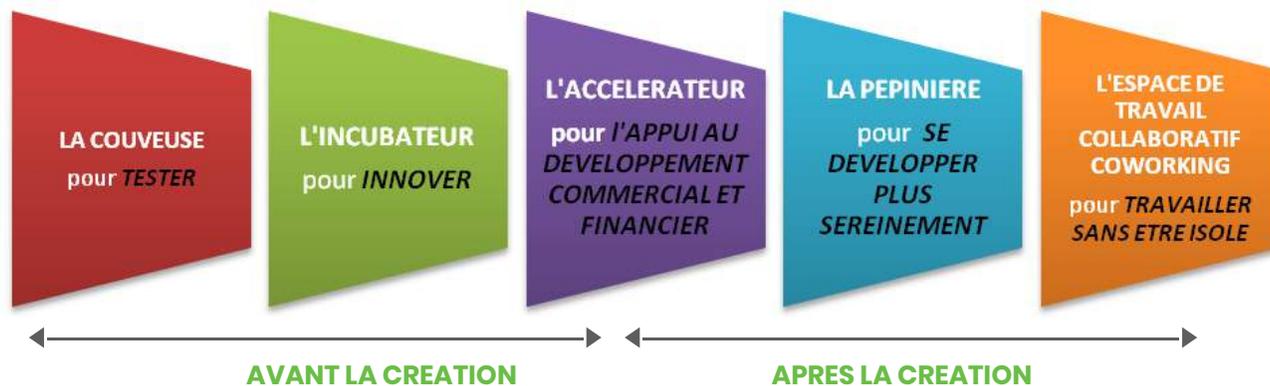
III-2- Programmes internationaux de promotion de l'entrepreneuriat vert

Programmes internationaux de promotion de l'entrepreneuriat vert en Afrique

Programmes	Pays	Description
YouthConnekt	Le programme est présent dans 14 pays d'Afrique dont le Burkina Faso, la RDC, le Cameroun et le Rwanda	Plateforme innovante qui réunit des jeunes en quête d'emploi, de compétences ou de ressources pour lancer leur propre entreprise. L'objectif de YouthConnekt est la création de 10 millions d'emplois verts d'ici 2020. Il se décline en sous-objectifs dont l'encouragement de l'innovation et la création de 25 millions d'opportunités de formation et d'éducation.
Programme SwitchMed	Méditerranée, notamment au Maroc, en Algérie et en Tunisie	C'est une initiative qui soutient et met en relation les parties prenantes afin de renforcer les innovations sociales et écologiques en Méditerranée.
Programme Switch Africa Green	6 pays en Afrique, dont le Burkina Faso	SWITCH Green Africa (2014-2020) permet de soutenir six pays en Afrique afin de parvenir à un développement durable en engageant la transition vers une économie verte inclusive, basée sur des modes de consommation et de production durables, afin de générer la croissance, créer des emplois décents et réduire la pauvreté.

III-3- Les structures d'accompagnement de l'entrepreneuriat vert des jeunes

Il existe plusieurs types de structures d'accompagnement selon la maturité du parcours de l'entrepreneur



III-3-1- Les incubateurs

En Afrique Francophone, **les incubateurs** semblent être davantage liés aux politiques publiques, et répondre de ce fait à une certaine logique. Les incubateurs cherchent à encourager le développement d'affaires, mais aussi l'emploi. Ils mesurent les impacts sociétaux et environnementaux des projets accompagnés et conditionnent les aides financières à certains critères.

Les incubateurs sont divers ; ils peuvent être :

- des accompagnateurs de la croissance numérique ;
- un soutien à l'entrepreneuriat féminin ;
- des programmes adossés à des universités et à la recherche publique ;
- des appuis aux jeunes entrepreneurs dans le domaine de l'environnement ;
- des lieux de rencontres et d'émulation dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.

Il est constaté que de plus en plus d'entrepreneurs souhaitent apporter des solutions à des problèmes en relation avec l'environnement. Pour accompagner ces entrepreneurs des incubateurs se sont spécialisés en ce domaine.

Incubateurs spécialisés dans l'entrepreneuriat vert

Programmes	Pays	Description
Green Business Incubator » lancé par le Cluster Solaire	Maroc	Le Cluster solaire a pour mission de définir une vision et un plan d'action collaboratif en vue du renforcement des capacités et des compétences industrielles, et ce avec l'ambition de développer des applications valorisant l'énergie solaire.
Programme pour l'Innovation dans les Technologies Propres et l'Emploi Vert (Cleantech Maroc)	Maroc	Ce programme contribue à la promotion des emplois verts par le soutien aux innovations en technologie propres et à l'entrepreneuriat à travers deux principaux leviers : <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation de compétitions annuelles pour récompenser des projets innovants dans le domaine de l'environnement et du développement durable ; - La mise en place d'un programme d'accélération et d'accompagnement personnalisé (coaching, mentoring) des projets cleantech innovants

L'incubateur de l'école d'ingénieurs 2IE spécialisé dans le domaine de l'eau et de l'environnement.

Afrique de l'ouest

- L'incubateur joue un rôle structurant d'identification et de sélection de projets innovants pouvant répondre aux défis majeurs du développement en Afrique grâce à l'innovation verte.
- Parmi les projets innovants sont en rapport avec plusieurs domaines assainissement, éco-matériaux, agriculture biologique ou bien encore valorisation des déchets.

SPRINT lancé par INCO hub international pour les startups et les incubateurs spécialisés dans les technologies vertes

Six pays : dont l'Algérie, la Côte d'Ivoire, Madagascar, le Maroc, le Sénégal et la Tunisie

- SPRINT vise à éduquer, incuber et accélérer les startups vertes d'ici 2020. Il s'agit du 1^{er} réseau d'incubateurs francophones franciliens et africains pour start-up « vertes et sociales ».
- L'objectif est de promouvoir l'entrepreneuriat social, solidaire et durable comme modèle de développement dans les zones de coopérations prioritaires de la Région Île-de-France.



<p>CIPMEN (Centre d'Incubation des PME du Niger)</p>	<p>Niger</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le Centre Incubateur des PME au Niger (CIPMEN) est né d'un partenariat public - privé dont l'objectif est d'accompagner les entreprises qui évoluent dans les secteurs des Technologies de l'Information et de la Communication, des énergies renouvelables, l'environnement et l'agrobusiness ainsi que les porteurs de projets, dans leur phase de création, de développement et de croissance. - CIPMEN Niger offre aux entreprises et aux porteurs de projets l'infrastructure et les prestations nécessaires pour assurer une croissance soutenue et pérenne.
<p>Bond'Innov</p>	<p>En France ou dans un pays du Sud</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bond'innov est un incubateur de projets innovants qui soutient l'innovation à fort impact économique et sociétal. Il accompagne tout type de projet innovant, en France et dans les pays du Sud, et en particulier des projets dans les domaines de la santé /biotechnologies, l'environnement et l'économie sociale et solidaire. - Il accompagne des projets innovants implantés en Seine-Saint-Denis et/ou implantés dans des pays du Sud.

Saboutech	Guinée Conakry	<ul style="list-style-type: none"> - L'incubateur, fruit d'une alliance entre des partenaires publics, privés et la société civile ; - Il a pour vocation de donner un coup de main aux jeunes entreprises guinéennes, les accompagner et favoriser la création et le développement d'entreprises innovantes en Guinée dans les domaines des TIC, des énergies renouvelables et de l'environnement.
Djouman		<ul style="list-style-type: none"> - La structure Djouman a été lancée avec pour idée de créer une plateforme de mise en relation permettant aux entrepreneurs africains de trouver leurs partenaires d'affaires avec pour focus les activités liées à l'environnement : énergies propres, gestion des déchets, agriculture durable mais également les entreprises à fort impact social. - Ce réseau se veut être une communauté des acteurs de l'innovation qui relève les défis de l'Afrique grâce au développement durable.

III-3-2- Networks, réseaux et plateformes

Networks, réseaux et plateformes : les technologies numériques à l'instar d'internet participent à la promotion de cette nouvelle forme d'entrepreneuriat. Les plateformes numériques s'avèrent importantes : elles permettent aux entrepreneurs de bénéficier de plus de visibilité à l'échelle nationale et internationale, de développer des réseaux de networking et d'échange. Le principal constat fait est qu'un grand nombre d'incubateurs en Afrique sont à la fois des structures d'accompagnement des jeunes, mais aussi des plateformes d'échanges et de Networking, voire des pistes de financement.

Plateformes et réseaux de promotion de l'entrepreneuriat vert

Plateforme	Pays	Description
ECO2AFRICA	Cameroun	<ul style="list-style-type: none"> - Plateforme Africaine d'Investissement et d'Entrepreneuriat Verts et Écologiques, Eco2africa est un cadre habilitant, participatif, intégré et volontaire de promotion et de facilitation des investissements verts, écologiques et numériques, en appui aux stratégies de croissance verte, de développement durable, inclusif et transformationnel de l'Afrique. - Le programme collabore avec des organisations et institutions locales, nationales, sous-régionales, continentales et globales intervenant dans l'appui à la croissance verte et au développement durable, à la coopération sud-sud et à l'intégration africaine.
ENACTUS	Monde	<ul style="list-style-type: none"> - ENACTUS AFRIQUE, une plateforme internationale présente au Maroc, Sénégal, Tunisie, Egypte, Ghana, Nigeria, Kenya, Zimbabwe, Afrique du Sud et Swaziland. - ENACTUS est une ONG créée en 1975 aux États-Unis qui vise à promouvoir le progrès sociétal par l'action entrepreneuriale.



<p>Initiatives Climat Afrique Francophone (ICAF)</p>	<p>Afrique Francophone</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il s'agit d'une plateforme numérique et d'une base de données qui valorise les projets de lutte contre les changements climatiques. - Elle comporte un recueil d'initiatives (projets exemplaires) portées par différents types d'acteurs non étatique : collectivités, organisations de la société civile et également entrepreneurs verts jeunes et femmes. - Le projet se décline en trois objectifs opérationnels: <ul style="list-style-type: none"> - Recenser des projets en matière de lutte contre les effets des changements climatiques en vue d'une transférabilité d'autres pays ; - Valoriser les actions les plus exemplaires en relation avec la question du climat ; - Renforcer les capacités des porteurs de projets.
<p>SAHELINNOV</p>	<p>Niger</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sahelinnov est un forum organisé par l'incubateur africain CIPMEN dont la première édition s'est tenue en février 2017. Ses principaux défis sont le développement humain et la maîtrise de la démographie ; l'adaptation au réchauffement climatique ; la stabilité politique et la sécurité et la création d'emplois.

III-3-3- LabFab

La tendance aujourd'hui est aux **LabFab**. Un LabFab est un espace qui permet de produire des technologies à bas prix dans le cadre d'un travail collaboratif et d'échange. Ce sont des laboratoires de fabrication, ouverts à tout type de public, qui mettent à disposition des outils et machines-outils pour la conception et la réalisation d'objets. L'Afrique compte dix-huit LabFab dont six en Afrique Francophone, mais seulement un travaille dans l'économie verte.

LabFab spécialisé dans l'entrepreneuriat vert		
LabFab	Pays	Description
Climate Innovation Laboratory Togo	Togo	<ul style="list-style-type: none">- Le Climate Innovation Laboratory Togo a pour vision de faire des changements climatiques, une opportunité de régénération profonde vers une économie plus inclusive, juste et durable. C'est une Plateforme où les jeunes proposent des solutions en réponse à des défis environnementaux.- Pour ce faire, des Climathons d'innovation (événement bisannuel) sont organisés autour de sujets tels que l'énergie, l'eau, les déchets, la mobilité, etc. qui permettent de relever un défi précis pour parvenir à une solution concrète ou bien à un projet d'entreprise. Il s'ensuit l'accueil de stagiaires dans les entreprises concernées ou incubées.

III-4- Dispositifs de financement de l'entrepreneuriat vert des jeunes

Le principal défi pour tout porteur de projet est de trouver les moyens financiers pour démarrer son entreprise verte. L'entrepreneuriat est synonyme de prise de risques et les sources de financement classiques ne prennent pas en compte les risques. Des opportunités existent mais souvent elles ne concernent pas les projets en phase de conception, mais plutôt les projets avancés, disposant de business plan.

De façon générale, les premières phases d'études de faisabilité sont financées par des **fonds propres** issus d'épargne personnelle et de contribution familiale. Ce type de financement est qualifié de **capital risque convivial** ou **love money**, car fourni par les proches. Ces dernières années, les **compétitions de startups** se sont multipliés mais très peu sont réservées aux entrepreneurs verts : les projets d'entrepreneuriat vert doivent rivaliser avec d'autres secteurs de l'innovation, technologique ou sociale. Aujourd'hui, l'un des facteurs de différenciation les plus importants entre l'Afrique Francophone et anglophone réside dans la proximité avec les **investisseurs privés** prêts à prendre des risques, et qui sont beaucoup plus nombreux en Afrique anglophone, et surtout moins frileux.

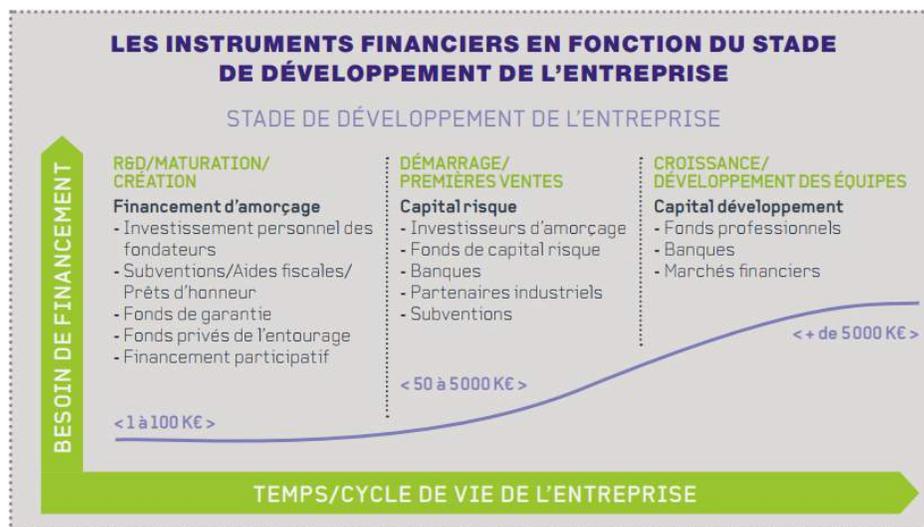
Par ailleurs, les levées de fonds enregistrées ces dernières années ont été principalement localisées en Afrique anglophone. Un autre indicateur qui illustre le dynamisme des pays d'Afrique anglophone en matière de financement, c'est la multiplication des réseaux d'**investisseurs providentiels (Business Angels)** depuis environ deux années.

Les organisations et coopérations internationales participent également au financement et à l'encouragement de l'entrepreneuriat vert à travers des programmes d'appui et de remise de fonds mais qui sont limités dans le temps. On peut citer par exemple le programme Switchmed en Afrique du nord, Switch Africa Green au Burkina Faso, PNUD avec des programmes notamment au Maroc (Yes Green) et au Togo, ou bien encore la GIZ qui est présente en Tunisie à travers le Programme à l'Entrepreneuriat et à l'Innovation (PAEI). Les programmes de coopération internationale (PNUD, GIZ, Switchmed, etc.) sont généralement d'excellents catalyseurs d'initiatives vertes, mais leur durée est limitée dans le temps et les conditions d'obtention de subventions, souvent de montants modestes, suscitent quelques frustrations.



Plus fréquents, mais pas encore assez nombreux, les fonds orientés capital risque* ou capital investissement* ou d'Investisseurs et Partenaires (I&P) sont présents depuis quelques années en Afrique. Ils permettent à des entreprises déjà créées et ayant déjà une certaine maturité de poursuivre leur croissance. Les réseaux français de **prêts d'honneur**, qui financent largement l'innovation et la création d'entreprise en France, s'intéressent depuis peu à l'Afrique et ils y testent leurs services.

Le financement participatif (crowdfunding) constitue un autre levier : on en parle beaucoup, que ce soit pour financer des projets à vocation sociale ou à impact environnemental ou pour flécher une partie des financements des diasporas vers des investissements productifs. Ce nouvel instrument financier fait naître des espoirs pour apporter des fonds aux entrepreneurs, que ce soit sous la forme de subventions, de prêts, d'investissement ou de tout autre outil à effet de levier. Mais les contraintes légales propres à chaque pays rendent la mise en place de ces plateformes difficile.



Source : « SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT : PANORAMA DES INCUBATEURS EN AFRIQUE FRANCOPHONE », OIF 2016.

IV-Résultats de l'analyse de l'entrepreneuriat vert des jeunes en Afrique

IV-1- Opportunités et contraintes

Les principales opportunités du continent africain résident dans :

- **La force de travail disponible en Afrique** : dans les trois quarts des pays de l'Afrique Francophone, la proportion de jeunes de moins de 35 ans représente de 75% à 80% de la population. Pour les autres pays, les jeunes de moins de 35 ans représentent de 50% à 75%. A l'horizon de 2050, la population des jeunes passera de 240 millions à 830 millions de jeunes, faisant ainsi de l'Afrique, le continent le plus jeune. Les taux de chômage et la sous-employabilité des jeunes rendent compte du capital humain disponible en Afrique (12% des jeunes sont sans emplois et plus de 70% des jeunes travailleurs sont sous-employés).
- **Un taux de croissance économique encourageant** : l'Afrique subsaharienne francophone demeure championne de la croissance africaine. Pour la troisième année consécutive, et pour la quatrième fois en cinq ans, l'Afrique subsaharienne francophone a réalisé les meilleures performances économiques du continent, selon les données fournies par le rapport Perspectives économiques mondiales, publié en janvier 2017 par la Banque mondiale. Cet ensemble de 22 pays a enregistré une croissance globale de 3,7 %, tandis que le reste de l'Afrique subsaharienne affichait un taux de 0,8 %⁷.

⁶<https://www.populationpyramid.net/fr/afrique/2017/>

⁷<https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/cercle-165914-lafrique-subsaharienne-francophone-demeure-championne-de-la-croissance-africaine-2063806.php#OKBhUqwk3frJZETz.99>



Les principales contraintes du continent africain se présentent comme suit :

- **Un manque perçu de soutien politique à l'entrepreneuriat vert** : les aspects politiques de l'entrepreneuriat vert restent relativement nouveaux et les rôles de tous les acteurs de l'écosystème et du gouvernement sont encore peu précisés. Certains gouvernements ont pris des mesures pour mieux servir les entrepreneurs, centraliser l'information et fournir des incitations pour investir dans des startups. Cependant, la connaissance de ces efforts n'est pas encore répandue parmi toute la communauté africaine. Les principales barrières des politiques publiques sont :

- l'absence/le manque de soutien gouvernemental aux activités entrepreneuriales ;
- l'absence/le manque de communication avec les acteurs gouvernementaux ;
- la lourdeur des procédures légales et coûts élevés liés à l'administration des sociétés.

- **Un écosystème en croissance mais fragmenté** : bon nombre de parties prenantes nécessaires à la construction d'un écosystème d'entrepreneuriat sain existent mais avec des différences entre pays d'Afrique Francophone. Cependant, il y a une déconnexion et une faible synergie au sein de l'écosystème qui est exacerbée par un manque de communication entre les principaux intervenants (à savoir le gouvernement et le secteur privé). Cela entraîne un soutien insuffisant aux activités entrepreneuriales.

- **Les entrepreneurs manquent d'accompagnement et de soutien à différents stades** : là où existent des opportunités d'accompagnement pour les entrepreneurs verts dans les premières phases de leurs projets, il est constaté un manque de soutien lors de leur phase de développement.

- **Une culture de l'entrepreneuriat peu répandue** : la culture entrepreneuriale reste peu répandue, bien qu'il existe des organisations qui contribuent fortement à sa vulgarisation. Les concepts de durabilité et d'économie verte restent peu connus voire totalement méconnus par la population africaine. La contrainte culturelle a été relevée dans la mesure où les principales barrières culturelles à l'entrepreneuriat vert sont la perception sociale des entrepreneurs, l'absence et le manque de prise de conscience des bienfaits de l'économie verte et la peur de l'échec.

- **La faible performance du système éducatif** : les chiffres bas sur l'éducation révèlent l'une des principales contraintes au développement de l'entrepreneuriat vert. Une jeunesse n'ayant pas reçu au préalable une éducation convenable, ne peut pas développer les compétences nécessaires pour mener à bien un projet entrepreneurial. Encore faut-il que le système éducatif soit conscient du contexte et des problématiques actuelles.
- **La difficulté d'accès aux moyens de financement** : la difficulté d'accès aux moyens de financement est une des principales contraintes au développement des entreprises vertes. Plusieurs dispositifs de financement existent, mais leur accès n'y est pas facile.
- **Le manque d'information sur le marché vert et la difficulté d'accès à ce marché** : le manque d'information sur les marchés verts en Afrique amène souvent les entrepreneurs verts à créer leur produit avant même de voir s'il existe une demande ou une capacité d'acquisition de leur produit par ce marché. De plus, la difficulté d'accès au marché vert fait que, souvent, les opportunités sont réservées aux grandes entreprises.

IV-2- Perspectives et recommandations pour la promotion de l'entrepreneuriat vert des jeunes en Afrique Francophone

De nombreuses perspectives se présentent et des recommandations sont à prendre en considération dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat vert.

Un capital humain à renforcer, beaucoup d'idées et peu de moyens pour les réaliser : les profils d'entrepreneurs verts sont divers et variés, à l'image des idées qu'ils développent. Ces entrepreneurs ont beaucoup d'intention mais rencontrent des difficultés quant à l'accès au développement de leurs idées.



Créer davantage d'opportunités d'appui et d'accompagnement par les acteurs de l'écosystème :

Les organismes d'appui et de suivi doivent penser à favoriser la collaboration entre les différents acteurs de l'écosystème, faciliter l'intégration des jeunes dans cet écosystème en créant des bases de données de porteurs de projets et des guides et organiser des forums et proposer des ateliers de formation sur l'entrepreneuriat vert afin de renforcer le développement inclusif des entrepreneurs verts. Les grandes entreprises quant à elles devraient s'ouvrir aux secteurs liés au développement durable, trouver un moyen d'impliquer plus le secteur privé qui doit s'engager pour l'entrepreneuriat vert et l'innovation à travers des collaborations, parrainages, et mentoring de startups et contribuer davantage aux activités des organismes de suivi : recherche/développement, innovation, etc.



Mettre en avant la nature et l'infrastructure, réelles potentialités pour le continent :

La nature est un capital pour les pays d'Afrique dans la mesure où l'entrepreneuriat vert prend en considération la variable nature, la mobilise sans pour autant la compromettre. Le continent regorge de matières premières qui peuvent être mobilisées et exploitées par les différentes filières de l'économie verte (agriculture, pêche, éco-conception, énergie...). Ainsi, c'est une occasion de promouvoir les régions défavorisées, notamment rurales, afin de développer les filières encore peu connues de l'économie verte et mettre en avant l'économie circulaire.

Orienter la jeunesse vers l'entrepreneuriat :

L'entrepreneuriat vert est une réponse aux attentes et aux aspirations des jeunes et un moyen pour les pays de lutter contre le chômage. Pour cela, les jeunes entrepreneurs doivent développer leurs savoirs et acquérir les compétences nécessaires pour développer leurs activités et créer leurs entreprises vertes. Les difficultés d'accès aux moyens de financement ne doivent pas être un frein à l'innovation et à la création d'entreprise, mais plutôt un challenge et un défi à relever.

Promouvoir l'innovation du Sud vers le Nord :

C'est une démarche qui consiste à répondre à un besoin, de la manière la plus simple et efficace possible, en utilisant un minimum de moyens : « fournir des solutions de qualité à bas coût » ou « innover mieux avec moins ». Par leur propension à valoriser les ressources locales et à répondre à des enjeux plus larges, les projets d'entrepreneurs verts pourraient s'inscrire dans cette mouvance et apporter des réponses ingénieuses aux défis actuels, dans un contexte d'augmentation de la rareté des ressources, de bouleversements démographiques et d'évolution technologique rapide.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC



www.jeunes-entrepreneurs-verts.org